

# La démocratie économique, une alternative à la crise

**Dominique Crozat**

*Le 22 Juin 2009, à l'initiative d'Espaces Marx, de Transform ! et de la Région Île-de-France, des syndicalistes, des élus territoriaux, des scientifiques, des représentants de la société civile ont débattu de la démocratie économique comme alternative à la crise politique.*

## **Démocratie et entreprise**

**D'**emblée un constat s'impose : dans les entreprises, le bilan est lourd ; les techniques managériales, alliant intensification du travail et pseudo-responsabilisation sans responsabilités des personnels, conduisent à la perte de sens, à l'individualisation, au stress et à la culpabilisation. L'expression *souffrance au travail* ne permet pas d'analyser ce mal de vivre dans sa complexité puisque « le travail détruit mais le travail construit également ». Cette réalité n'est pas prise en compte ou bien est utilisée pour manipuler les travailleurs. En dépit d'un besoin de reconnaissance et d'un regard critique sur les « excès » du capitalisme financier, les cadres acceptent souvent ou même accompagnent cette politique, se résignant à ce qu'ils considèrent comme une loi de la nature inévitable.

Pour Georgia Petraki, sociologue grecque, la révolution informationnelle entraîne une tendance à la division du travail mais aussi à son unité. Elle permet la socialisation des connaissances, ouvre l'accès au savoir pour la société civile. La circulation du savoir crée de nouveaux enjeux concernant le contrôle du savoir et de la prise de décision. L'individu aspire à la prise d'initiative,

à participer davantage. Le débat a toutefois montré la capacité du capitalisme à récupérer les aspirations nées de l'économie informationnelle. Celle-ci renforce l'exploitation par l'individualisation, casse les collectifs, individualise l'évaluation de la performance, ce qui accroît la souffrance au travail. Les savoirs sont plus importants mais parcellisés. Plus une personne est spécialisée, moins elle maîtrise l'ensemble. L'enrichissement du contenu des compétences ne s'accompagne donc pas de plus de démocratie.

La liberté totale de circulation du capital est la base de toutes les règles européennes et implique la destruction du droit du travail. L'idéologie dominante, la droite et les entreprises utilisent toutes les méthodes, non seulement pour restreindre au maximum les droits des salariés mais aussi pour les convaincre qu'ils n'ont pas la compétence pour s'impliquer dans la politique de l'entreprise. Les conditions mêmes du travail conduisent aussi à diminuer les possibilités des travailleurs à se sentir citoyens hors de l'entreprise. Les travailleurs sont coupés du processus de travail lui-même. Ils doivent retrouver la maîtrise de ce processus, comme élément de la vie en société.

Aujourd'hui, la crise est aussi une crise liée à la difficulté de gérer l'efficacité du travail humain. Elle peut permettre de mieux comprendre ce qui se passe. D'où la nécessité de démocratiser la vie au travail.

Pour que les travailleurs visent la prise du pouvoir dans l'entreprise, il faut qu'ils sachent d'abord que faire avec le pouvoir, qu'ils soient en mesure de gérer eux-mêmes la production. Cela suppose l'élargissement et l'approfondissement de la participation aux décisions.

Une autre dimension de la démocratie économique, c'est la question du rapport des salariés à leurs représentants. Il s'agit de prendre à bras-le-corps le problème des limites du modèle syndical délégué. Les traditions syndicales et politiques de gauche qui qualifiaient les tentatives d'autogestion de « collaboration de classe » n'ont pas toujours disparu et sont aussi des freins à la démocratie économique. Il faut tendre à une modification générale de l'autorité dans l'entreprise.

Face aux difficultés rencontrées par les travailleurs, la notion de sécurité professionnelle est indispensable à l'exercice de la citoyenneté dans l'entreprise, mais aussi hors de l'entreprise.

### **Territoire et démocratie, un exemple : l'Opération d'intérêt national du plateau de Saclay**

Le projet d'Opération d'intérêt national (OIN) sur le plateau de Saclay illustre clairement la nécessité d'associer tous les acteurs, citoyens, salariés, élus, à la prise de décision. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de Lisbonne qui, à travers la notion d'*économie de la connaissance la plus compétitive du monde*, implique une logique de compétition entre les territoires. Parler de connaissances compétitives, c'est faire des connaissances un outil au service

du marché – ce qui est le contraire de la science. Les chercheurs vont perdre la maîtrise de leurs travaux. La recherche n'est en effet possible que dans un contexte où elle est libre et repose sur des échanges entre chercheurs. Les pôles de compétitivité ne répondent pas à la question de l'efficacité du travail. Les salariés ne sont présents dans aucun des dispositifs et projets visant à mettre en place les pôles de compétitivité.

Les *plans campus* visent à développer l'enseignement supérieur selon une logique d'industrialisation en imposant une vision managériale avec pilotage par des indicateurs. Le premier objectif est de produire de bons résultats au regard d'indicateurs définis de manière non démocratique. D'où la tentative de regrouper dans l'OIN de Saclay divers laboratoires du CNRS, grandes écoles, université. La dimension et les enjeux agricoles du plateau constitué des terres agricoles parmi les plus fertiles d'Europe sont carrément ignorés.

Dans l'OIN, la démocratie est totalement absente, ce qui permet de contourner les collectivités locales, tout en leur imposant une partie du financement. Les associations sont soit ignorées, soit récupérées. Tout est imposé. Comment trouver des lieux et des moments de rassemblement des travailleurs alors que tout est cloisonné ? D'où la nécessité de la démocratie économique, sans laquelle la démocratie politique est infirme. Ce qui suppose de la coordination.

Des questions sont posées. Le territoire peut-il être un lieu d'élaboration d'une politique économique ? Comment traiter la question des liens entre entreprises et territoires ? Qui décide ? Quel est le bon niveau de gouvernance (région, institutions locales) ? Comment construire dans ce contexte des relations entre salariés, habitants, associations et élus ?

Ces questions débordent largement celle du pouvoir des salariés au sein de l'entreprise, ou de la place des chercheurs dans les universités.

### Quelques propositions concrètes

Pour Claire Villiers, conseillère régionale, la démocratie économique implique de supprimer la dichotomie entre démocratie sociale et démocratie politique. Les travailleurs doivent être représentés en tant que tels dans les collectivités territoriales, ce qui donnerait des moyens institutionnels pour rompre avec l'idée que la démocratie s'arrête aux portes de l'entreprise. Elle soulève trois problèmes :

- qui est légitime, alors que les fonctions sont diverses dans la société ?
- on parle des usagers, des salariés, etc., comme si ces catégories n'étaient pas traversées par des différences d'opinion, voire des conflits de classe ;
- il ne doit y avoir ni dictature de la mondialisation, ni dictature du local. Il faut donc débat inter-niveaux, en injectant des procédures démocratiques.

Différentes options apparaissent dans le débat : pour les uns la démocratie à l'entreprise concerne les salariés de l'entreprise, qui doivent acquérir un

pouvoir de décision (renforcer le rôle des CE). Pour d'autres, la démocratie à l'entreprise doit aussi impliquer les usagers et les citoyens. Il s'agit en quelque sorte de partir des anciennes expériences autogestionnaires pour les enrichir et les actualiser. L'idée de faire participer les usagers a encore du mal à s'imposer. Par exemple des régies publiques de l'eau ne comportent pas de représentants des usagers.

Par exemple, quel pouvoir pour les salariés, les usagers et les élus dans un groupe d'assurances comme AXA ? Des procédures démocratiques sont nécessaires pour mettre les moyens financiers recueillis par l'entreprise à la disposition d'objectifs sociaux. Il faut des instances pour réunir salariés, élus, usagers. Tout le monde est légitime pour intervenir dans une société comme AXA.

L'existence d'un fonds d'investissement pour l'emploi et le développement des territoires, géré collégalement par des représentants des syndicats, des employeurs et des pouvoirs publics, pourrait permettre de gérer de l'argent public (voire privé) et d'attribuer des crédits non pas selon règles actuelles mais selon des règles axées sur l'emploi.

### **L'Économie sociale et solidaire (ESS)**

La réflexion sur la mise en œuvre de la démocratie économique ne date pas d'aujourd'hui. Les coopératives ont démarré au 19<sup>e</sup> siècle sous la forme de coopératives de production en France, de coopératives d'achat en Angleterre et de coopératives financières en Allemagne. Les principes en sont les suivants : un homme-une voix, respect des conventions collectives, éventail des salaires réduit (de 1 à 5), part sociale dont la valeur ne bouge pas sous l'action de processus spéculatifs, absence de délocalisation de la production.

Mais, aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est souvent représentée par de grandes formes technocratiques imprégnées de l'idéologie de la concurrence. Il est indispensable de revenir à une conception du mouvement social plus coopérative, plus autogestionnaire, plus démocratique et moins délégataire. L'économie sociale et solidaire est une réalité qui correspond à 12 % du PIB. Le Conseil régional d'Île-de-France, dirigé par la gauche, a fait le choix de soutenir fortement ce secteur car il se situe hors des seuls critères de rentabilité et cherche à associer des individus sur un projet, des salariés, des citoyens et des consommateurs. L'économie sociale et solidaire peut permettre de promouvoir une autre façon de produire, d'échanger, de gérer et de financer. Certes elle est menacée de l'extérieur par le traité de Lisbonne et de l'intérieur par certaines dérives mais, compte tenu des valeurs de démocratie et de transparence qu'elle porte, elle a un avenir si on modifie la structure et l'exercice du pouvoir, si elle développe des partenariats avec les services publics et si elle dépasse la délégation de pouvoir.

## L'État, l'Europe et la démocratisation de l'économie

Javier Navascués rappelle que la lutte pour la démocratie est par définition une lutte des dominés contre les puissants. La lutte pour le suffrage universel a été une lutte pour la représentation de la classe ouvrière. Les partis de la classe ouvrière sont nés de l'intrusion dans ce qui était réservé aux classes supérieures. La démocratie est donc toujours économique.

Plutôt que de démocratie économique on devrait parler de démocratisation de l'économie. Aujourd'hui démocratiser l'économie c'est démocratiser l'État. Il faut une intrusion de la démocratie dans les décisions économiques de l'État. L'intrusion du peuple dans l'État doit transformer la structure de l'État mais ne se substitue pas à l'action des représentants du peuple. Ainsi l'expérience du budget participatif à Séville permet de faire le lien entre démocratie représentative et démocratie directe citoyenne pour décider et exécuter les dépenses publiques. La capacité transformatrice dépend de l'autonomie de ce processus par rapport à l'État et aux partis.

Il est nécessaire de penser niveau local, de l'entreprise, de l'État et des pouvoirs publics de façon totalement imbriquée. Les citoyens demandent une forte intervention du politique sur l'économie. La démocratisation de l'économie demande donc de poser la question du type d'intervention de l'État. Si la gauche n'est pas capable de faire des propositions fortes, elle laisse le terrain à la droite et aux populistes.

Pour Klaus Dräger, la démocratie est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour aller vers une société socialiste ; elle peut être récupérée par la droite.

Les déclarations néolibérales du Traité de l'UE constituent des obstacles au développement de la démocratie économique aux niveaux de l'Union européenne et des États. Les syndicats, ONG, mouvements sociaux peuvent par divers canaux faire connaître leurs positions au niveau de l'UE. Mais leur voix est seulement de nature consultative. Leurs acteurs n'ont aucune influence « institutionnelle » sur le processus décisionnel. La démocratie économique au niveau européen est perçue principalement comme consistant à donner plus de pouvoirs au parlement, aux organisations civiles de la société, à démocratiser la Commission... Toutefois la force pour lutter contre « l'Europe néolibérale » ne viendra pas des institutions européennes mais de la capacité de la gauche, des syndicats et des mouvements sociaux à construire un rapport de force dans leur propre État, et en intégrant les grandes questions européennes. Cela permettra de dépasser les divisions de la gauche entre « fédéralisme » et « souverainisme ».

Le débat a montré que la voie de la démocratie économique est féconde. Il y a encore beaucoup de travail et de réflexion à mener sur cette question, notamment sur le rôle de l'État, de l'Europe, les relations à construire entre citoyens, salariés, élus, pouvoirs publics. Tous les terrains sont à investir, de l'entreprise aux territoires, du local au mondial.